A retourner à partir du

15 septembre 2018

(jusqu'à épuisement des stocks)

1 seul dossier par enfant

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Mairie de TARBES

GIP Politique de la ville Tarbes - Lourdes - Pyrénées

Dossier de demande d'une aide à la pratique sportive 2018 / 2019

Cochez la ou les aides demandées (vérifiez que vous répondez bien aux conditions **page 2**)

Aide **DDCSPP** ☐ Aide **GIP** ☐ Aide **Ville de Tarbes** ☐

JEUNE CONCERNÉ

☐ARS ☐AEEH

Nom :……Prénom : ……

Adresse :……

Code postal :……Ville :……

Tél (obligatoire) : ……

eMail (obligatoire) : ……

Date de naissance : …… / …… / ……

Quotient Familial :

ASSOCIATION SPORTIVE CONCERNEE

Nom de l'association sportive:……

Adresse du siège social :……

Code postal :……Ville :……

@mail :……

Nom, Prénom du Président du club :……

Affilié à la fédération française de : ……

Numéro d'affiliation à l'ANCV : ……

(seuls les clubs conventionnés ANCV peuvent faire bénéficier leurs membres des coupons sports).

SPORT CONCERNE

Discipline sportive choisie :……

Montant de l'adhésion annuelle (cotisation + licence) *(1)* : …… €

(1) : hors cours lorsque ceux-ci sont directement versés au professeur et hors équipement sportif

Obligatoire : **Numéro de licence** (saison 2018-2019) : ……

Sans le numéro et la photocopie de la licence, les aides ne seront pas délivrées

Partie réservée à l'administration

Aide accordée

…… €

Le : …… / …… / ……

DECLARATION SUR L'HONNEUR DU PRESIDENT DE CLUB

Je soussigné ……..

président du club ……..

- certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent document.
- m'engage à faire bénéficier le jeune concerné du montant de l'aide financière qui sera accordée en déduction de l'adhésion de la saison 2018-2019.

Date : …… / …… / ……. Signature du président :

Cachet du club :

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A LA PRESENTE DEMANDE

1° photocopie de l'attestation de l'allocation de rentrée scolaire délivrée fin août par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou de l'allocation éducation enfant handicapé

2° photocopie du justificatif du Quotient Familial avec les dates de naissance des enfants

3° une enveloppe timbrée à l'adresse du jeune demandeur (1 par enfant)

4° une **photocopie de la licence 2018-2019** ou de **l'attestation de licence délivrée par la fédération**

Rappel des conditions pour demander au moins une aide

Aide DDCSPP (*demande à faire **avant le 30 novembre 2018***) ***Attention QF inf à 850***

résider dans le département, être né entre 2000 et 2009, bénéficier de l'ARS ou AEEH et avoir un QF inférieur à **850** (aide Service : Jeunesse, Sports, Vie Associative)

Aide GIP : résider à Aureilhan, Tarbes ou Lourdes, être né entre 2001 et 2012 et avoir un QF inférieur à **700**

Aide Ville de Tarbes : résider à Tarbes, être né entre 2001 et 2012, bénéficier de l'ARS ou AEEH ou avoir des ressources inférieures à 15 000€ **(par an et par représentant légal)**

Formulaire à compléter et à retourner avec les pièces justificatives dans UNE des structures suivantes, en fonction de l'adresse du demandeur :

- **Communes du 65 : hors TARBES**

A la DDCSPP (Service : Jeunesse, Sports, Vie Associative, Cité administrative Reffye, à Tarbes)

- **Tarbes : tous les quartiers sauf Nord et Ouest (Solazur et Debussy)**

A la Mairie de Tarbes (Service des Sports, rue Georges Clémenceau, bâtiment Pyrène, à Tarbes)

- **Tarbes : quartiers Nord et Ouest (Solazur et Debussy)**

Au GIP Politique de la ville Grand Tarbes et Lourdes (30 avenue Saint Exupéry, à Tarbes)